

## CONSEIL MUNICIPAL DE BEUVRON-EN-AUGE

Séance du lundi 17 janvier 2025

### Présents

M. Jérôme BANSARD, Maire ;  
Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE, 1<sup>er</sup> Adjoint ; M. Jean-François MOREL, 2<sup>ème</sup> Adjoint ;  
; Mme Elizabeth SAUTY de CHALON ; M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN ;  
M. Alain GAYET ; M. Jean-Jacques CAMPION ;

### Absents excusés

M. Samuel HAREL (donne procuration à M. Jean-François MOREL) ;  
M. Marc CHAZELLE (donne procuration à M. Jérôme BANSARD) ;

### Absente

Mme Mélanie HERVÉ ;

\* \* \* \* \*

La séance est ouverte à 16 h 30 par M. Jérôme BANSARD, Maire de Beuvron-en-Auge, après qu'il a été constaté que le quorum était atteint ;

### Le Conseil municipal

**Désigne** à l'unanimité M. Jean-François MOREL comme secrétaire de séance ;

**Adopte** à l'unanimité le Compte-rendu de la séance du 9 décembre 2024 ;

**Adopte** à l'unanimité la délibération fixant les tarifs municipaux pour l'année 2025 ;

**Adopte** à l'unanimité la délibération sollicitant une subvention au titre des Amendes de police pour le projet d'aménagement de sécurité et de valorisation paysagère aux Forges de Clermont, qui est évalué à 41 525 € HT (49 830 € TTC) ;

**Adopte** à l'unanimité la délibération sollicitant une subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour le projet d'aménagement de sécurité et de valorisation paysagère aux Forges de Clermont et le projet de création de réserves d'incendie ;

**Adopte** à l'unanimité la délibération décidant de louer un local commercial dans l'Espace des métiers d'art à M. Gautier Bollengier pour y ouvrir une boutique de maroquinerie à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025. Cette location est consentie moyennant un loyer de 320 € par mois ;

**Adopte** à l'unanimité la délibération décidant d'engager une procédure de modification simplifiée n° 1 du Plan d'occupation des sols de la Commune. Un Arrêté du Maire viendra prescrire cette procédure et définir les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation ;

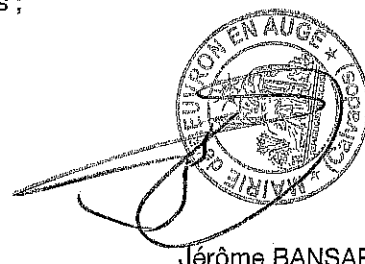
**Adopte** à l'unanimité la délibération mettant en application les obligations de la Commune à mettre en place, en tant qu'employeur, en matière de prévoyance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ; la participation financière de la Commune est fixée à 10 € par mois et par agent ;

### Prend connaissance et débat des communications suivantes :

- M. le Maire fait un point sur les récents épisodes météorologiques. Il rappelle également qu'à la fin du diagnostic en cours - mené par le Syndicat mixte du Bassin de la Dives - sur la Dorette, un diagnostic va débuter début février sur le Doigt et ses affluents ;

- M. le Maire fait un point sur le projet de rénovation du clocher de l'Église : l'automne dernier, une entreprise a été mandatée par l'architecte du Patrimoine avec lequel la Commune travaille sur ce projet pour faire un relevé. Le retour du diagnostic est attendu rapidement, l'architecte vient d'être relancé dans ce sens ;
- M. le Maire fait un point sur l'avancement du projet de création d'un chemin-promenade ludique autour du Centre-Bourg ;
- M. Jean-François MOREL fait un point sur l'activité de N.C.P.A. Il présente le Rapport d'activité 2023 de la Communauté de Commune. Il indique également que N.C.P.A travaille actuellement sur la Feuille de route de gestion des déchets ménagers pour 2030 ; un Conseil communautaire spécial aura lieu sur ce thème le 3 mars, dont les conclusions - notamment concernant Beuvron-en-Auge, seront présentées au Conseil municipal qui suivra ;
- M. le Maire dit que M. Jean-François MOREL et lui ont rencontré les services du SDEC Energies en fin d'année, pour lancer une réflexion sur différents projets à réaliser sur la Commune en matière d'éclairage public : remplacement progressif des halogènes par des led ; agrandissement de l'éclairage public au parking de l'Église, sur l'avenue de la Gare vers l'aire des camping-cars et le long de l'avenue d'Harcourt mise en place d'un éclairage automatique avec déclencheur sur les parkings à l'arrière du Bourg. Le SDEC a présenté ses premiers éléments de diagnostic et de proposition sur ces projets, qui nécessiteront d'être priorisés dans le temps ;
- Point sur l'étude menée en matière de sécurisation du centre-bourg : des contacts ont été pris avec différents prestataires pour étudier une possible installation de caméras à certains endroits de l'espace public. Après réception des propositions, le Conseil municipal aura à en débattre avant de prendre une décision ;
- M. le Maire fait un point sur le litige opposant la Commune et M. Sies concernant l'occupation d'un local communal dans l'Espace des métiers d'art : ce dernier avait jusqu'au 31 décembre pour libérer le local, mais il n'en a rien fait. L'avocate mandatée par la Commune doit désormais préparer une assignation au tribunal. La procédure est longue mais il est nécessaire de la respecter strictement pour en garantir la sécurité juridique ;
- Le Repas de l'Amitié pour les Anciens aura lieu le 25 mars prochain ;
- Une date doit également être arrêtée pour l'inauguration des travaux de rénovation du Centre-bourg. Il est envisagé de le faire à la mi-juin, voire en fin de matinée le jour de la Nuit romantique ; elle pourrait avoir lieu autour de la Halte pour les randonneurs, et les restaurateurs de la Commune pourrait y être associés sur la base d'une enveloppe financière qui serait prise en charge par la Mairie. La réflexion se poursuit, avant que le Conseil ait à en décider
- M. le Maire fait un point sur certaines recettes qui ont pu être générées l'an dernier sur le domaine public : environ 15 000 € pour les camping-cars ; 3 000 € pour les droits de place encaissés au moment des fêtes ; 10 000 € pour la location de la salle des fêtes ;

La séance est levée à 18h00



Jérôme BANSARD

Maire de Beuvron-en-Auge

M. Jean-François MOREL

2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
Secrétaire de séance